

Paris, le 27 novembre 2012

12-14 rue Charles Fourier

75 013 PARIS

Tel 01 48 05 47 88

Fax 01 47 00 16 05

Mail : contact@syndicat-magistrature.org

Site : www.syndicat-magistrature.org

Communiqué de presse :

Immonde

Le journal *Libération* révèle aujourd'hui que l'avocat lyonnais d'une partie civile, Maître Alexis Dubruel, a demandé la récusation d'un magistrat au motif que, comme le père de la prévenue, il serait juif. Au soutien de cette requête, l'avocat invoque « *de simples constatations d'ordre patronymique et prénominique* » : le juge se nomme Lévy et le père se prénomme Moïse, de sorte que le premier serait suspect de partialité !

Outre qu'elle est juridiquement délirante, une telle démarche est humainement inacceptable et tend à promouvoir une conception fondamentalement viciée et dangereuse du devoir d'impartialité qui s'impose à tout magistrat. Dans une démocratie digne de ce nom, on ne choisit pas son juge, en considération de sa religion, de son sexe, de son orientation sexuelle, de sa couleur de peau ou de toute autre caractéristique réelle ou supposée ! A défaut, il en serait fini de la justice et de la démocratie elle-même.

Le Syndicat de la magistrature condamne avec la plus grande fermeté cet acte antisémite déguisé en pseudo-argument juridique, qui s'analyse également en une tentative de déstabilisation d'un magistrat indépendant. L'indispensable liberté dont jouissent les avocats dans l'accomplissement de leur mission essentielle ne peut en aucun cas justifier pareille ignominie.

Le Syndicat de la magistrature exprime sa pleine solidarité à l'égard d'Albert Lévy, collègue et camarade déjà éprouvé par des attaques antisémites et qui n'aspire qu'à exercer sereinement ses fonctions.